

Deux éleveurs testent l'énergie solaire thermique pour chauffer de l'eau

Deux éleveurs de veaux, à Lynde et Thiennes, ont installé des panneaux solaires thermiques pour chauffer l'eau d'alimentation de leurs animaux. Ce sont les seuls dans la région à avoir testé l'installation, qui leur permet de réaliser des économies d'énergie.

PAR MORGANE CARLIER
hazebrouck@lavoixdunord.fr

FLANDRE. Cyril Poulain dirige une exploitation de 310 veaux, à Lynde. Chaque jour, ses animaux ingurgitent entre 1 000 et 1 500 litres d'une préparation à base de lait en poudre délayé dans de l'eau à environ 45°C. Une logistique qui nécessite de chauffer une importante quantité d'eau quotidiennement. L'agriculteur avait auparavant recours au traditionnel chauffe-eau pour y parvenir, mais depuis un an, il teste une méthode innovante pour chauffer l'eau grâce aux énergies renouvelables.

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE IMPORTANTES

Sur son terrain, des rangées de tubes bleus s'alignent par centaines sur une dalle de béton blanc. Grâce à leur technologie et à leur forme, ces tubes parviennent à capter la lumière de trois manières, à 360° : directe, indirecte et diffuse.

« Ça représente une économie de trois à quatre tonnes de gaz par an, soit entre 3 000 et 4 000 € ».

CYRIL POULAIN

L'eau passe à travers les tubes où elle est chauffée grâce à l'énergie solaire thermique. Arrivée à la fin de son parcours, elle est stockée dans de grands cylindres gris surmontant l'installation.

Malgré un ciel couvert, le thermomètre affichait une eau à



Liqun Feng (en haut à gauche) est le concepteur de la technologie installée sur l'exploitation où travaille Quentin Lecigne (au centre). Hugo Jeuland accompagne les éleveurs pour l'installation du système.

25°C. En été, la température atteint facilement les 45°C. En cas de besoin, l'eau peut ensuite passer par le chauffe-eau pour atteindre la chaleur désirée. « Ça représente une économie de trois à quatre tonnes de gaz par an, soit entre 3 000 et 4 000 € », souligne Cyril Poulain. L'installation de ce système lui a coûté 42 000 €, qu'il pense amortir sur dix ans.

« C'est un investissement raisonnable par rapport au solaire. » Les économies d'énergie réalisées permettent une certaine part d'autofinancement. L'été dernier par exemple, l'éleveur n'a pas eu recours à son chauffe-eau et n'a donc pas utilisé de gaz. « L'installation a une durée de vie de plus d'une trentaine d'années, ce sont des systèmes fiables », explique Hugo

Jeuland, de FengTech, à l'origine du système.

L'agriculteur a eu vent de cette nouvelle technologie par le biais de sa belle-mère, Sabine Lecigne, qui tente la même expérience sur sa propre exploitation, à Thiennes. « Elle a découvert le dispositif en Bretagne, puis me l'a expliqué. J'ai apprécié le système et sa technologie », raconte Cyril Pou-

UNE TECHNOLOGIE BREVETÉE

Les panneaux solaires thermiques développés par FengTech permettent, entre autres, la production d'eau chaude solaire pour les fermes agricoles. Il s'agit d'une technologie brevetée mise au point par Liqun Feng, qui vise à augmenter la part d'énergies renouvelables. Elle est conçue pour fonctionner également dans les zones où l'exposition solaire est moindre. À la différence du photovoltaïque, qui produit de l'énergie, les panneaux solaires thermiques servent à chauffer directement l'eau qui les traverse.

L'installation de cette technologie sur deux exploitations en Flandre s'inscrit dans un projet européen déployé dans les pays du nord-ouest de l'Europe, dont la France, la Belgique et le Royaume-Uni. Dans l'Hexagone, on retrouve quelques expérimentations en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire et les Hauts-de-France. Une troisième exploitation devrait rejoindre le projet dans la région, à Givenchy-le-Noble.

lain. Les Lecigne sont également éleveurs de veaux. Ils en élèvent 723. Ils ont donc une installation plus importante d'énergie solaire thermique (26 unités, contre 16), dont le coût est aujourd'hui estimé entre 75 000 et 80 000 €. Sabine Lecigne se dit, elle aussi, satisfaite de son expérience : « Quand on voit que le chauffe-eau ne chauffe pas, on est content. » ■

FLANDRE EXPRESS

À CASSEL, PAS DE MARCHÉ MAIS DES POINTS DE RETRAIT DE PRODUITS LOCAUX

CASSEL. À défaut de pouvoir maintenir le marché du jeudi matin, la municipalité a mis en place un service de livraison de produits locaux à domicile et dans des points de retrait. Sept producteurs du secteur se sont associés à cette démarche.

Certains, minoritaires, proposaient déjà leurs produits sur le marché local. Les commandes se font par téléphone ou par mail, directement auprès des producteurs. La livraison à domicile est réservée aux personnes ne pouvant pas se déplacer et à celles âgées ou vulnérables. Afin de limiter les livraisons à domicile, un retrait des produits disponibles est possible à trois points relais. Ce sont le local technique de la ville, rue Desmytère, près de la salle des fêtes, la ferme des 4 Chemins à Sainte-Marie-Cappel et la ferme des Templiers à Oxelaëre. Le calendrier des retraits s'étend jusqu'au 15 mai.



À Renescure, la pancarte qui remercie aussi les commerçants ne passe pas inaperçue.

LES COMMERÇANTS AUSSI SONT REMERCIÉS

RENESECURE. L'Espigle l'avait remarqué ! Il faut dire que la pancarte ne passe pas inaperçue sur cet axe toujours si fréquenté de la RD642 (notre photo). Elle remercie les commerçants qui œuvrent chaque jour pour que le village ne manque de rien, sans oublier les services de soin. Malgré notre désir d'en savoir plus, la porte de cet habitant est malheureusement restée close. Peut-être prenait-il des forces pour applaudir à 20 heures les commerçants du village depuis son perron...

UN SITE POUR ALLER DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

BAILLEUL. Le Bailleulois Antoine De Buck et le Boeschépois Michel Vermeulen ont lancé le site Fourche et fourchette. « En un clic il permet de retrouver les producteurs à dix kilomètres autour de chez vous », indiquent-ils. Déjà 1 200 producteurs de la région sont inscrits.